

Direction des Collectivités Locales  
et des Elections  
Bureau des Affaires Juridiques  
et de l'Urbanisme

## FORMULAIRE DE DECLARATION - SOCIETE

En vue de l'obtention de l'agrément pour exercer l'activité de domiciliataire d'entreprises  
(articles L123-11-3 et suivants du code du commerce et décret n°2009-1695 du 30 décembre 2009)

**Dénomination ou raison sociale de l'entreprise :**

.....  
.....

**Forme juridique :**

.....  
.....

**Activité de l'entreprise :**

.....  
.....  
.....  
.....

**Siège social de l'entreprise :**

.....  
.....

**Le cas échéant, adresse des établissements secondaires de l'entreprise :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Cas particulier : si la société était en activité au 31/12/09, indiquer son **numéro d'immatriculation au RCS ou au répertoire des métiers** (accompagné de l'extrait k bis ou D1 correspondant), voire son enregistrement au CFE si vous êtes auto-entrepreneur :

**En ce qui concerne les représentant légaux ou statutaires de la société :**

**Nom, prénom, date et lieu de naissance :**

.....  
.....  
.....

**Domicile personnel :**

.....  
.....  
.....

**Qualité et profession :**

.....  
.....  
.....

**En ce qui concerne les dirigeants de la société :**

**Nom, prénom, date et lieu de naissance :**

.....  
.....

**Domicile personnel :**

.....  
.....

**Qualité et profession :**

.....  
.....

**En ce qui concerne les actionnaires ou associés détenant au moins 25 % des voix, parts ou droits de vote :**

**Nom, prénom, date et lieu de naissance :**

.....  
.....

**Domicile personnel :**

.....  
.....

**Qualité et profession :**

.....  
.....

**Date de la déclaration :**

**Signature du déclarant :**

**Impératif : PIÈCES A FOURNIR :**

- la copie des statuts de l'établissement ;
- la copie d'une **pièce d'identité des représentants légaux ou statutaires de la société, des dirigeants, des actionnaires ou des associés en cours de validité** ainsi qu'un document permettant de connaître l'état civil de l'exploitant.
- l'**attestation d'honorabilité des représentants légaux ou statutaires de la société, des dirigeants, des actionnaires ou des associés,**
- pour l'**établissement principal et le(s) établissement(s) secondaire(s)** toutes les pièces justifiant :
  - de la mise à la disposition des personnes domiciliées de locaux dotés d'une pièce propre à assurer la confidentialité nécessaire et à permettre une réunion régulière des organes chargés de la direction, de l'administration ou de la surveillance de l'entreprise ainsi que la tenue, la conservation et la consultation des livres, registres et documents prescrits par les lois et règlements (**plan de masse du bâtiment, relevés cadastraux des locaux ou descriptif des locaux accompagnés de photographies**) ;
  - de la qualité de propriétaire des locaux mis à la disposition de la personne domiciliée ou de locataire d'un bail commercial de ces locaux (**acte notarié, contrat de bail**).